

**BULLETIN DE LA SQEP**  
Société québécoise d'évaluation de programmes

Vol. 4 no. 2

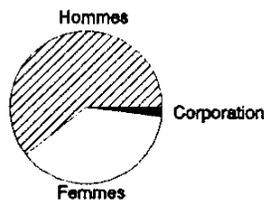
juillet 1991

**Information sur les membres**

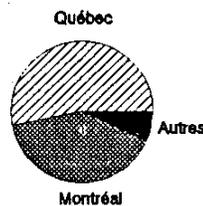
Un fichier informatisé sur les membres est en voie d'être constitué à la SQEP. Ce fichier permet dès à présent de communiquer quelques données sur le membership de la société.

En premier lieu, le fichier compte, au total, 160 inscriptions (en date du 31 mai 1991). De ce nombre 92 (57,5 %) sont des hommes et 57 (35,6 %) des femmes. Trois (3)

corporations (1,9 %) sont enregistrées. (La somme des composantes ne correspond pas au total étant donné l'incapacité de déterminer le sexe de certains membres).



Deuxièmement, Québec et Montréal demeurent les deux principales régions alors qu'elles regroupent respectivement 53,1 % et 40,0 % des membres. Du point de vue des villes, Montréal compte cependant un peu plus de membres (28,8 %) que Québec (27,5 %). Finalement, Ste-Foy représente la troisième ville en importance (11,3 %).



D'autres informations sur les membres et sur la constitution du fichier seront communiquées dans les prochains numéros du Bulletin de la SQEP. D'ici-là, les suggestions ou observations seront les bienvenues.

Paul Bureau  
Secrétaire-adjoint

**Nouvelles des membres**

Carmen Sabag Vaillancourt et Daniel Carignan du Service de l'évaluation de programme et prospective de la Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail viennent de terminer l'évaluation de l'implantation du SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail). Cette évaluation a débuté en 1990 pour se terminer en juin 1991.

Carmen est membre du conseil d'administration de la SQEP. Elle publiera, dans le prochain **Bulletin**, un article présentant cette évaluation: Le SIMDUT: Où en sommes-nous?

A surveiller dans le prochain bulletin! Si vous ne pouvez attendre, communiquez avec Carmen Sabag Vaillancourt au (514) 873-0681.

Alain Saucier du Service de l'évaluation réadaptation et services de longue durée du Ministère de la santé et des services sociaux a produit un document intitulé **Nature et gravité des incapacités au Québec en 1986: Un portrait statistique des adultes à domicile et en établissement selon l'Enquête sur la santé et les limitations d'activité.**

Du même service, Lucie Bélanger, Mario Bolduc et Lysette Trahan ont présenté un rapport portant sur **Les mécanismes régionaux d'orientation et d'admission: description de la clientèle et évaluation du processus décisionnel.** Pour obtenir une copie de l'un ou l'autre de ces rapports, on peut téléphoner au (418) 643-6583.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ÉVALUATION DE PROGRAMMES (SQEP)

affiliée à la Société canadienne d'évaluation

### Nouvelles des comités

Un nouveau sous-comité Formation et Échanges a vu le jour pour s'occuper spécifiquement des activités à Montréal. Ce comité est chargé d'organiser des activités de formation, des déjeuners-causeries, des séminaires qui peuvent être d'intérêt pour les membres de la SQEP. Le comité Formation et Échanges est déjà très actif à Québec où les événements de la SQEP sont très courus. Carmen Sabag Vaillancourt coordonne les travaux du sous-comité montréalais en vue de l'organisation d'événements à l'automne. Si vous voulez y apporter votre contribution, n'hésitez pas à communiquer avec Carmen Sabag Vaillancourt au (514) 873-0681.

Le comité travaille présentement à l'organisation d'une première activité pour le mois de septembre. Heure, date et sujet seront communiqués dans le prochain **Bulletin**. Préparez vos agendas!

### L'avenir de l'évaluation au Québec

Voilà le thème du colloque organisé par la SQEP en collaboration avec l'École nationale d'administration publique (ENAP). Le colloque aura lieu le 18 novembre au Château Frontenac. Le réseau socio-sanitaire, le Gouvernement ainsi que les universités et firmes privées constitueront les différents environnements de référence.

Le coût sera de 40 \$ pour les étudiants et étudiantes membres de la SQEP, 65 \$ pour les membres de la SQEP ainsi que les étudiants et étudiantes non-membres de la SQEP et 90 \$ pour les non-membres. Cette somme comprend les frais d'inscription, le dîner ainsi que le cocktail.

### Conférence annuelle de la SCE à Vancouver

La conférence annuelle de la Société canadienne d'évaluation s'est déroulée du 4 au 8 mai 1991, à Vancouver. Le thème était : **Les politiques d'évaluation: questions d'éthique, méthodes et perspectives**. Environ 370 personnes ont participé à cette conférence annuelle. De ce nombre, 35 provenaient du Québec et se répartissaient comme suit: 16 personnes à l'emploi des gouvernements fédéral (1), provincial (14) et municipal (1), 14 oeuvrant dans les universités (13) et les firmes privées (1) et 5 personnes à l'emploi d'organismes du réseau de la santé.

Un atelier préconférence, et plus de 70 présentations diverses constituaient le menu offert aux participants et participantes. L'atelier préconférence était dirigé par le docteur Ernest House, professeur à l'École d'éducation de l'Université du Colorado. Il a choisi d'orienter les travaux de cet atelier sur l'évaluation, le multiculturalisme et la justice sociale.

Parmi les 70 présentations transmises pendant les trois jours de conférence, les ateliers (22) et les communications (25) ont été les plus nombreux, suivis des tables rondes (19) et des séances thématiques (4). Dans l'ensemble, ce sont les présentations abordant les questions d'éthique (25) et de méthodes (30) qui ont été les plus fréquentes. Par ailleurs, une quinzaine de présentations ont également touché à des aspects de perspectives.

Dans le domaine de la méthodologie, on continue à offrir des ateliers et des communications qui permettent de s'initier ou de rafraîchir des notions au niveau des mesures quantitatives. On se préoccupe également des mesures qualitatives et de l'évaluation de la qualité des services. Les questions d'analyse multicritères, de modèles de cadre logique, de contexte de décisions, sont des aspects théoriques qui ont été étudiés.

On remarque également un intérêt croissant pour la présentation des résultats et leur utilisation par différents groupes concernés par les évaluations.

Enfin, concernant les questions d'éthique, l'influence du politique, la prise en compte des intérêts des principaux groupes concernés par les évaluations, le développement organisationnel de la fonction évaluation, les compétences requises par les évaluateurs et évaluatrices, leur développement professionnel, les réflexions concernant un code de déontologie sont autant d'aspects soulevés dans les présentations.

Plusieurs des communications ont été l'occasion de livrer des résultats d'évaluation ou de décrire des démarches d'évaluation. On constate ainsi que l'évaluation est de plus en plus présente dans des secteurs diversifiés. Les services sociaux, les services de santé, le domaine de l'éducation et les projets communautaires sont des domaines d'intervention où la fonction évaluative est de plus en plus active. Les domaines de la science et de la technologie, l'informatique, la justice et les services policiers, ainsi que l'environnement sont aussi des secteurs d'où émergent des travaux d'évaluation.

Dans l'ensemble, la conférence annuelle de Vancouver s'est bien déroulée. Elle dénotait une organisation efficace. Il y a eu un bon équilibre entre les divers types de présentations.

Danielle Cornellier

### Échos du 59<sup>ème</sup> congrès de l'ACFAS

Dans le cadre du 59<sup>ème</sup> Congrès de l'ACFAS, tenu du 21 au 24 mai 1991 à l'Université de Sherbrooke, le Colloque thématique "L'évaluation sociale: savoirs, éthique et méthodes" a été fort populaire compte tenu du nombre de personnes qui y ont assisté.

Le colloque voulait mettre en lumière le fait que les grands débats qui traversent les sciences sociales contemporaines, et particulièrement la sociologie et l'anthropologie, trouvent un écho dans la recherche

et les pratiques évaluatives. On y a notamment traité de questions suivantes qui constituent autant d'enjeux pour les chercheurs et chercheuses ainsi que pour les praticiens et praticiennes du Québec:

- le rôle des sciences sociales dans la société, qui peut se définir, dans le champ de l'évaluation, comme la relation dialectique entre le support à la gestion technocratique du social et le support à la négociation entre divers groupes d'acteurs;
- les problèmes éthiques que pose la recherche appliquée en situation réelle, notamment la question de la normativité qui fait actuellement l'objet d'une réflexion collective chez les évaluateurs et évaluatrices;
- les questionnements épistémologiques et théoriques qui fondent des choix méthodologiques en sciences sociales dont la pertinence n'est pas toujours démontrée;
- la grande difficulté de l'interdisciplinarité à laquelle les problématiques sociales complexes d'aujourd'hui confrontent la sociologie et l'anthropologie et à laquelle se bute le chercheur en évaluation;
- finalement les conflits paradigmatiques qui recouvrent et englobent cette ébullition et se retrouvent au coeur des enjeux de l'évaluation sociale contemporaine.

Le colloque s'est ouvert sur les interventions des trois panellistes:

- Patrice Duran, professeur de sociologie de l'Université de Bordeaux;
- Eleanor Chelimsky, contrôleur générale adjointe des États-Unis;
- Ellen Corin, responsable de l'Unité de recherche psycho-sociale de l'hôpital Douglas.

Par ailleurs, mentionnons la participation du président de la SQEP, Richard Lavoie, à l'atelier portant sur les fonctions sociales de l'évaluation.

M. Patrice Duran a abordé le sujet de l'émergence de la fonction évaluative en France, qu'il attribue à une double causalité, historique et sociologique. D'une part, l'État-providence connaît une crise historique de légitimité. En fait, cette crise en est une de rationalité, interrogeant les capacités de l'État à réaliser des interventions de grande am-

pleur. Il en découle des problèmes de régulation des actions des pouvoirs publics.

D'autre part, le développement des connaissances sur le social a entraîné un élargissement de la responsabilité sociale des intervenants de la recherche, correspondant à une évolution des problèmes de légitimation. L'État doit donc désormais s'appuyer à la fois sur une légitimité de forme (apparence de démocratie) et sur une légitimité de contenu dans son approche du social.

Ces facteurs ont présidé à l'adoption et à l'institutionnalisation de pratiques évaluatives, ce qui constitue, selon M. Duran, une véritable «révolution culturelle» pour les gestionnaires et fonctionnaires de l'État français.

A ces facteurs s'ajoute une dernière tendance qui vient marquer la pratique actuelle de l'évaluation. La complexité du social a en effet forcé une décentralisation des appareils de l'État, dont une des conséquences non prévues est la démocratisation de la prise de décision locale.

Selon M. Duran, ces conditions imposent aux pratiques évaluatives la responsabilité de transposer la recherche dans l'action, afin de permettre d'éclairer les débats sociaux dans un «espace public» remodelé.

Madame Eleanor Chelmsky a fait le point sur la dimension pratique de l'évaluation. Sur la base des questions choisies par le Congrès américain, elle réalise des travaux d'évaluation couvrant plusieurs domaines et dont les résultats débouchent sur l'introduction de modifications dans les lois et règlements qui régissent ces domaines. Depuis une dizaine d'années, son équipe a réalisé 171 travaux d'évaluation. Madame Chelmsky a énoncé les conditions suivantes à une contribution de l'évaluation à la décision politique:

1. La crédibilité des méthodes: le recours à plusieurs méthodes à la fois pour renforcer les points faibles de la démarche, car dans la tradition bureaucratique américaine on s'attaque surtout à la valeur des méthodologies des évaluations;

2. L'indépendance et l'objectivité des évaluateurs: assurer l'intégrité de l'évaluation en se basant sur des méthodes fiables alliées à une transparence au niveau de la démarche et des résultats;

3. La capacité d'épargner des ressources au gouvernement: économiser de l'argent c'est mieux;

4. La volonté des décideurs: de poser des questions justes et difficiles et d'en tirer des enseignements;

5. La persévérance: il faut du temps pour mettre en place un dispositif d'évaluation;

L'intervention de madame Ellen Corin a été focalisée sur l'évaluation rattachée au système de santé et de services sociaux. Elle a mis l'accent sur la partie éthique de l'évaluation dans ce contexte et particulièrement dans le cadre actuel des débats entourant la réforme Côté. En fonction de cette portée éthique, madame Corin a identifié deux types de risque confrontant la pratique évaluative: -

Premièrement, l'évaluation peut rester prisonnière de la façon dont le système se décrit lui-même, sans en interroger les objets et les frontières;

- Deuxièmement, l'évaluation peut reproduire et renforcer la nouvelle logique administrative, extérieure à celle des intervenants du réseau de la santé au lieu de confronter les différentes rationalités des nombreux acteurs du système.

Madame Corin en conclut qu'il faut que l'évaluation interroge la pertinence des cadres de référence des experts, professionnels et administrateurs. L'anthropologie, par son intérêt pour les significations et les représentations, peut contribuer à donner leur place aux populations visées dans le débat sur le système de santé et de services sociaux.

Pour sa part, M. Richard Lavoie a donné une présentation portant le titre: «Les fonctions sociales de l'évaluation: un débat au cœur de l'évolution de la SQEP». M. Lavoie a fait le point sur les rapports entre les fonctions sociales de l'évaluation et le développement de la SQEP. La diversité de la provenance et des champs de pratique des membres de la Société se traduit par des visions con-

currentes des fonctions sociales de l'évaluation. Ces divergences de vue se manifestent par des attentes différentes vis-à-vis la SQEP. Une des tendances, appuyée sur une vision de l'évaluation comme fonction administrative, impliquerait un développement similaire à celui d'une corporation professionnelle, fondée sur une normalisation de la formation professionnelle et des pratiques. Une autre tendance, basée sur une conception de l'éva-

luation comme fonction critique, résiste à cette institutionnalisation et se manifeste par la volonté de faire de la SQEP un forum large de discussions, un peu sur le modèle d'une société savante.

Monsieur Lavoie a insisté sur la nécessité du processus démocratique dans l'évolution de la SQEP et a invité les sociologues et les anthropologues à participer aux débats qui y ont cours.

La société a pour but de regrouper les personnes intéressées par l'évaluation de programmes au Québec en vue de faire progresser cette fonction de gestion.

#### Les objectifs

- Permettre aux personnes intéressées par l'évaluation de programmes d'échanger entre elles;
- Contribuer au développement de l'évaluation de programmes notamment en encourageant la recherche et la formation;
- Constituer un centre de référence, d'action, d'information et de formation pour les intervenants en évaluation de programmes au Québec;
- Prendre position sur des questions touchant l'évaluation de programmes.

#### Le bulletin

Le Bulletin de la SQEP est publié par la Société québécoise d'évaluation de programmes et est distribué gratuitement à tous les membres de la SQEP. Les articles publiés ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'Éditeur ni celle de la Société québécoise d'évaluation de programmes.

Vous pouvez faire parvenir vos articles et commentaires à :

Alain Saucier  
Ministère de la Santé et des Services Sociaux  
Direction de l'Évaluation  
1075 chemin Ste-Foy, 3<sup>ème</sup> étage  
Québec Qc G1S 2M1

#### Les membres du Comité du Bulletin

Marie-Claire Dumas  
Richard Lavoie  
Alain Saucier  
Mohamed Salhi

#### Le bureau

Les membres du bureau de la société sont pour l'exercice 1989-1990:

- Président: Richard Lavoie (514) 682-3400 (Montréal)
- Vice-présidente: Lise Martel-Boissonneault (418) 646-1890 (Québec)
- Secrétaire: Jacques Gagnon (418) 643-7840 (Québec)
- Secrétaire-adjoint: Paul Bureau (514) 932-3055 (Montréal)
- Trésorier: Cherif Ferah (418) 691-6803 (Québec)

#### Correspondances avec la SQEP

SQEP  
C.P. 8702 Ste-Foy (Québec)  
G1V 4N6